

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 1

Artikel: Petite ville
Autor: E.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Petite ville.

Le brouillard s'élevait lentement, s'accrochant aux collines comme un gigantesque suaire, sous lequel se pressaient les maisons blanches de la petite ville. Une lumière diffuse descendait dans les rues mornes. Des marchands attendaient silencieux devant leur boutique, des paysans passaient de leur pas lourd, et des femmes, des jeunes et des vieilles, se hâtaient vers la place du marché. Toute la vie sociale semblait s'être concentrée sous les vieux platanes, dont l'automne avait éclairci le feuillage. Une rumeur basse et confuse, un va-et-vient de jupes et de paniers, un assemblage pittoresque de gens et de choses, tel était le spectacle que j'avais sous les yeux. Les bonnes ménagères ne manquent pas ce rendez-vous hebdomadaire : c'est une occasion honnête de bavarder, de se tenir au courant des faits et gestes de chacun, de juger les petits événements locaux.

Me laissant gagner par une curiosité bien légitime, quoiqu'elle ne fût pas sans malice, je me mêlais à ces femmes soucieuses d'offrir à leurs maris le légume qu'ils préfèrent. Les unes paraissaient pressées, remplissaient leur panier d'œufs, de choux, de carottes, d'oignons. D'autres se glissaient timidement entre les groupes et achetaient de leurs pauvres sous de quoi faire quelques diners. Puis il y avait les dames, celles qui représentent quelque chose dans la ville. Leur dignité ne comporte pas de hâte, elles s'arrêtent longuement devant les étalages, elles parlent haut, affichent leur importance. C'est M^{me} la syndique, M^{me} la notaire, M^{me} la pastorelle, c'est tout le monde officiel, la finance, le commerce, l'industrie de la petite ville. On se rencontre, on cause, on a toujours tant de choses à se dire.

— Ainsi le fils du juge est fiancé avec M^{lle} S.
— Pourquoi n'a-t-il pas continué ses études ?
— Il n'en a pas besoin. Voilà qui va faire un joli ménage. Il y a du bien de part et d'autre.
— Vous savez la faillite X. !
— Cela ne m'étonne pas ; des gens comme ça !
— C'est M. Y. qui va tout reprendre. Voilà un homme habile, quoique bien honnête.
— Oui, c'est un homme qui a su mener sa barque. Il a une belle fortune.
— Mais c'est affreux ce qu'on raconte du ménage des Z. ! Ce sont des gens bien peu distingués.
— Ils n'ont point de relations.
— On ne les voit jamais à l'église.
— Pensez qu'ils ont reçu chez eux le vieux Abram, et qu'ils lui ont offert du thé ! Ça n'a pas de tenue !
— Quand il vient chez nous, je le renvoie ; c'est un fainéant.
— Nous travaillons ces jours pour la vente de bienfaisance. Cela donne tant à faire.
— N'est-ce pas ? Il y aura de bien belles choses, à ce que m'a dit Julie. Ces jeunes filles auront beaucoup de plaisir.
Là-dessus, un faible rayon de soleil enve-

Ioppa nos dames d'une caresse plus douce que leurs paroles. E. C.



A la prochaine.
— Place du Marché, à Vevey. Deux messieurs se rencontrent. L'un a son haut de forme entouré d'un large crêpe.

— A propos, dit celui-ci, je vous remercie infiniment d'être venu accompagner ma pauvre femme jusqu'au cimetière.

L'autre monsieur :

— Mais, je vous en prie, il n'y a pas de quoi... tout à votre service.

Un ami de la vie. — Un bon vieillard, encore plein de vigueur et de gaieté, disait dernièrement, parlant de la jeune génération :
« Nos jeunes hommes sont des poulets ; jamais ils n'arriveront à quatre-vingts ans comme moi ; et je serais encore bien plus vieux que je ne suis si je m'étais ménagé plus. »

Un de nos fidèles amis nous envoie cette chanson :

Les Vaudois.

« Allons boire un verre ! »
Conclut tout Vaudois,
Gai, triste ou sévère,
Bonasse ou narquois.

L'année est « assez bonne », avance le gros Pierre,
Le foin n'a pas manqué, nous avons du regain,
Du « moitié », du froment, de quoi faire du pain...
Nous pouvons bien boire un bon verre !

Oui, nous avons du fruit, pommes, poires, pruneaux ;
Et puis il fait un temps propice aux pommes de terre.
Les vigneron, dit-on, empliront leurs tonneaux :
Nous pouvons donc bien prendre un verre !

J'ai vendu mon vieux bœuf un bon prix au boucher,
Et je viens d'acheter une « bonne laitière » ;
Il ne me manque plus qu'un excellent vacher :
En attendant, buvons un verre !

Mes fils sont travailleurs, — ils ont de qui tenir —
Ils sauront, j'en suis sûr, faire valoir la terre ;
Je ne redoute rien pour eux de l'avenir,
Sans souci, je puis boire un verre.

La famille s'accroît et remplit la maison ;
Dieu ! je suis si content d'être trois fois grand-père
Que j'en perds l'appétit et presque la raison :
Retrouvons-les dans un bon verre !

Grâce aux hommes de loi, j'ai perdu mon procès ;
A mon âge, c'est dur d'être dans la misère ;
Recourir !... ce serait un nouvel insuccès :
Tant pis ! Buvons encore un verre !

Je ne sais pas pourquoi j'éprouve tant d'ennuis !
Je ne fais aucun mal, je suis né déboulaire...
Les soucis, les chagrins, gâtent toutes mes nuits :
Chassons-les en buvant un verre !

Hélas ! vous voyez bien que je suis en grand deuil,
Je viens d'ensevelir ma chère belle-mère ;
De larmes et de fleurs j'ai couvert son cercueil :
Consolons-nous avec un verre !

— Comment vas-tu, mon bon ? — Heu ! pas trop mal.
[Et toi ?]
— J'ai là quelque douleur qui parfois m'exaspère.
— Un peu de rhumatisme ; on connaît ça : crois-moi,
Pour t'en guérir, prends un bon verre !
AUG. GAILLARD.

L'hôtel sans décrocteur. — Un monsieur élégant, qui s'est laissé aller à commettre des coquineries, vient d'être condamné à six mois de réclusion. Comme on l'incarcère au pénitencier, il arrête d'un geste le gardien :

— Une question, monsieur, lui dit-il, dois-je mettre mes bottines, le soir, devant la porte de la cellule ?



Le ciel t'entende ! —
Mme Pottu à son mari, qui revient d'une réunion d'amis :

— Trois heures du matin !... En voilà une conduite, Edouard !... Moi qui t'attendais à dix heures !... Vrai, j'en perds la parole !
— Le Ciel t'entende ! chère amie.

De... du... des...

Nous lisons ceci dans un ouvrage publié à Paris en 1672 et qui a pour auteur M. Ménard :
« La plupart de nos gentilshommes s'imaginent que les prépositions *de* et *du*, devant les noms de famille, sont une marque de noblesse, en quoi ils se trompent ; nos anciens ne les ont jamais mises que devant les noms de familles qui viennent de seigneuries, et il ne faut les mettre que devant ceux-là. »

Voici ce que dit, sur le même sujet, M. de la Rogue, dans son travail sur l'origine des noms, imprimé à Paris en 1681 et 1733 :

« Ceux qui ajoutent à leur nom une particule, dans le dessein de l'annoblir, tombent dans l'erreur de croire qu'il n'y a point de noms anciens qui ne soient devancés d'une particule. Les véritables gentilshommes ne cherchent point ces vains ornements ; ils s'offensent même quand on les leur attribue et ils ne peuvent souffrir qu'à regret qu'on leur impose une fausse couleur qui, au lieu de donner de l'éclat à leurs familles, en ternit en quelque sorte l'ancienneté. »

Enfin, un troisième ouvrage, édité à Genève en 1817, ajoute ceci, touchant la particule soi-disant nobiliaire :

« 1^o Le dictionnaire de l'Académie française ne dit rien sur les particules *de*, *du*, *des*, qui soit relatif à leur usage devant les noms de famille, comme signe de noblesse ; — 2^o on n'a jamais argumenté de ces particules comme faisant preuve d'éclat de noblesse ou d'usurpation d'icelle ; — 3^o il est plusieurs noms de